



RESSOURCES NATURELLES & ENVIRONNEMENT

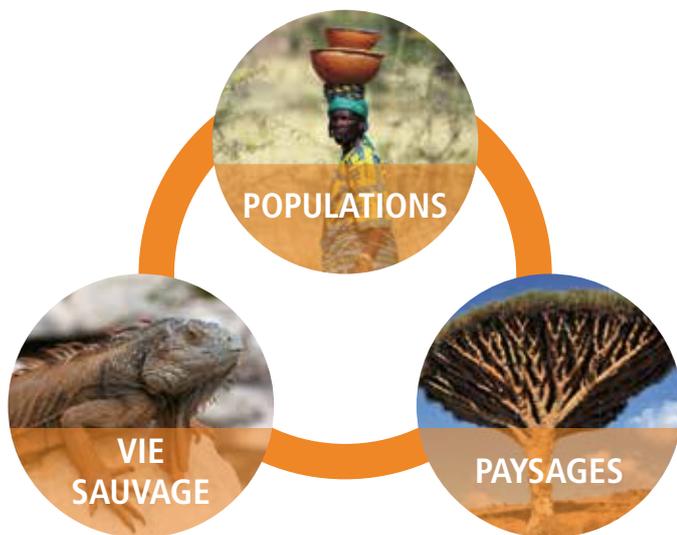
GESTION DES AIRES PROTÉGÉES
RESTAURATION DES PAYSAGES FORESTIERS
GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE
PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX
GOUVERNANCE MARITIME ET CÔTIÈRE



GESTION DES AIRES PROTÉGÉES

LES DÉFIS

En tant que cabinet conseil parmi les leaders du marché depuis 1982, GFA peut se targuer d'une longue expérience dans la gestion des Aires protégées et de la préservation de la biodiversité. Avec plus de 60 spécialistes en préservation, ainsi que des soutiens et des partenaires stratégiques dans de nombreux pays, GFA fournit des solutions de préservation efficaces dans le respect des besoins des populations concernées comme de l'environnement. GFA est investi dans une large gamme d'Aires protégées côtière ou dans les terres – aires de préservation, parcs nationaux, réserves et sanctuaires naturels ou encore couloirs écologiques. Nous soutenons les institutions publiques, les ONG ainsi que les communautés locales dans le renforcement des principes de gestion durable.



© vdv | Fotolia, Gilles Paire | Fotolia, Vladimir Melnik | Fotolia

GFA est convaincue que la réussite à long terme dépend dans ce domaine de l'intégration des Aires protégées et de leur gestion dans l'appréhension d'un territoire comme une société dans son ensemble. Le mode opératoire de GFA se base sur une approche de développement territorial se concentrant sur l'équilibre entre les objectifs de préservation et le développement économique local. Nous croyons qu'il est ainsi possible de réduire la pauvreté, de développer la propriété et par conséquent de limiter la pression sur les Aires concernées. L'implication du secteur privé dans le développement d'opportunités économiques durables dans les Aires protégées et sur le territoire dans son ensemble constitue un élément essentiel de notre concept. Notre objectif clé est d'encourager les populations dépendant de la forêt, des

organisations intermédiaires et des partenaires en renforçant leur capacités afin qu'ils puissent développer en matière de l'organisation, de l'écologie et des points de vue organisationnels, écologiques et sociaux de façon durable et autonome. Ceci est conforme aux principes de la CDB qui mettent l'accent sur l'importance des stratégies d'utilisation durable abordées par une combinaison d'approches participatives, d'écosystème et de gouvernance. Les nouveaux défis pour les systèmes nationaux de PA sont la connectivité et la représentativité de tous les écosystèmes (Aichi Targets). La gestion PA par objectifs et la viabilité financière sont également des éléments essentiels de ces principes.

CONCEPT ET SERVICES DE GFA

La gamme de services de GFA dans la gestion des Aires protégées s'articule autour de trois groupes de services :

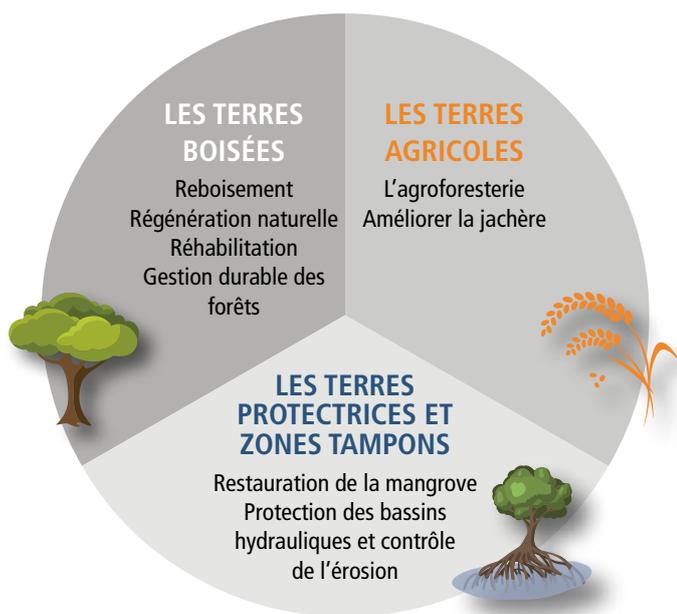
- Planification et gestion des Aires protégées
- Gestion des ressources naturelles communautaires
- Gouvernance des Aires protégées et construction de capacités

Nous nous attachons à aider nos partenaires à gérer efficacement des projets de préservation. Notre gamme de service comprend des études aussi bien que des conseils conceptuels, techniques et stratégiques dans une large variété de champs. La planification et la gestion intégrée des Aires protégées comprenant un développement des infrastructures liées constituent en effet le cœur de la question. Le renforcement de la gouvernance des Aires protégées introduit des structures et mécanismes de cogestion tels que les moyens de règlement des conflits entre l'homme et la nature. Nous travaillons sur la préservation et la valorisation de la biodiversité en recourant à des techniques d'étude de la vie sauvage ainsi qu' en gérant des mécanismes de financement durables tels que le REDD+ ou le paiement pour les services aux écosystèmes. Comme mentionné, le soutien au développement socio-économique basé sur la production durable par le développement de la chaîne de valeur des produits forestiers non ligneux ou l'écotourisme, constitue l'un des éléments importants de l'approche de GFA. Des systèmes de pilotage fiables recourant à des technologies de recensement et GIS aussi bien que la conceptualisation et la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation et de programmes de développement des capacités humaines participent de même à la surveillance des fonctions d'écosystèmes des Aires protégées.

RESTAURATION DES PAYSAGES FORESTIERS

LES DÉFIS

La restauration des paysages forestiers (RPF) constitue un processus continu de reconquête de la fonctionnalité des écosystèmes et d'amélioration du bien-être de l'espèce humaine, là où les paysages ont subi une déforestation ou une dégradation des espaces boisés. La RPF ne se concentre pas seulement sur les forêts, mais s'occupe de la restauration de toute la région, afin obtenir de multiples effets bénéfiques, et permettre des utilisations différentes des terres. Les paysages concernés par la RPF sont généralement répartis en trois catégories de terres, chacune intégrant différentes options de restauration des espaces forestiers :



Forte d'une expérience de plus de 30 ans dans le domaine de la restauration et de la protection des paysages forestiers en Asie, en Afrique, en Amérique latine, et au Moyen-Orient, la GFA apporte son expertise approfondie en RPF. Les experts de la GFA ont déjà mis en œuvre concrètement plus de 170 projets différents de RPF, tels que le reboisement, l'agroforesterie, la gestion des bassins hydrauliques, et la gestion et la protection durables des forêts. Ils ont également contribué au développement de revenus fondés sur des stratégies d'exploitation respectant l'environnement dans les régions boréales, subtropicales et tropicales. Cela englobe les forêts privées, communales et domaniales, les plantations, les terres agricoles, ainsi que les forêts naturelles ou secondaires dans les zones tampons et les espaces protégés.



© GFA Consulting Group

CONCEPT ET SERVICES DE GFA

Les stratégies de mise en œuvre de la GFA reposent sur la combinaison des meilleures pratiques internationales aux méthodes et savoirs locaux, et sur l'association de l'expérience de terrain avec la connaissance scientifique. Conjugés à une connaissance approfondie des contraintes financières et institutionnelles, cela garantit des prestations à la hauteur des attentes des clients. En collaborant avec des intervenants du secteur privé et public, ainsi qu'avec des associations de la société civile, la GFA parvient à réaliser un équilibre innovation et fiabilité pour répondre aux besoins locaux.

Du fait de l'interaction entre la RPF et la lutte contre le commerce illégal du bois, nous offrons une assistance intégrée pour les techniques durables de sylviculture, les investissements responsables, et la mise en œuvre d'initiatives issues de politiques nationales et internationales visant à réduire la déforestation et la dégradation des espaces boisés. Cependant, de tels efforts pour lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts doivent être accompagnés d'activités ambitieuses de restauration, afin de diminuer la pression qui s'exerce sur les forêts existantes, et fournir d'autres sources pour améliorer la fertilité des sols et réduire l'érosion, et favoriser globalement l'exploitation des terres permettant la séquestration du carbone. C'est pourquoi la GFA complète d'autres approches pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'atténuation du changement climatique, notamment l'agriculture intelligente et le mécanisme du REDD+. La planification et la mise en œuvre de mesures de reboisement et de renforcement de la gouvernance forestière constituent d'autres éléments essentiels dans le cadre des prestations de conseil proposées par la GFA. En outre, la GFA conçoit des systèmes de surveillance des forêts et de suivi du bois, développe des chaînes d'approvisionnement pour les produits forestiers et agricoles, et soutient les ministères et les administrations gouvernementales dans la mise en œuvre de programmes nationaux et de réglementations en faveur de la réhabilitation et de la protection des forêts.

GOVERNANCE ENVIRONNEMENTALE



© Rainer von Brandis | stockphoto

LES DÉFIS

Leader dans le domaine de la consultance depuis 1982, GFA a une longue expérience d'assistance des gouvernements étatiques, des institutions régionales et municipales pour renforcer leur gouvernance environnementale. Dans ce contexte, les experts de GFA collaborent avec des auxiliaires et des partenaires stratégiques pour réaliser des interventions sur mesure en réponse aux besoins en relation avec trois piliers principaux : la législation et les politiques orientées vers un objectif, la capacité institutionnelle à planifier, à mettre en place et à faire appliquer, ainsi que le regroupement de faits et leur interprétation.

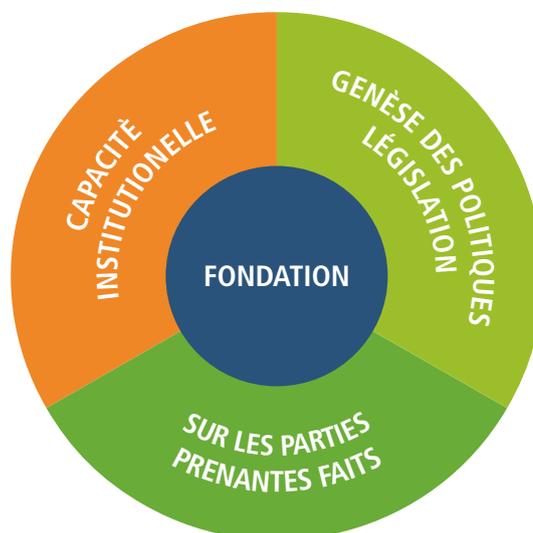
Les politiques pertinentes, fondées sur les faits se concentrent sur les problèmes prioritaires de santé publique et environnementaux. Pour être efficace, la gouvernance a besoin que les gouvernants et les autres parties prenantes s'identifient avec ces politiques.

Souvent, les ministères responsables de la gestion de l'environnement adoptent des méthodes étroites, limitées aux lois. Ils ne s'engagent que peu avec les secteurs auxquels ils imposent leurs décisions et avec les autres ministères concernés. De plus, ils manquent cruellement de ressources. S'ajoutant à ces problèmes, la communication gouvernementale avec les différents acteurs et le public peut aussi être déficiente, en ce qui concerne le partage des informations et être une plateforme où les voix peuvent se faire entendre.

GFA procure une assistance directe aux ministères et autres acteurs pour résoudre ces problèmes et faire le meilleur usage possible des ressources disponibles.

CONCEPT ET SERVICES DE GFA

L'objectif de GFA est de faire la promotion et de défendre des structures de gouvernance durables, respectant les traditions des pays, en prenant en compte les normes internationales pertinentes et les intérêts et besoins légitimes des parties prenantes et du public. Concernant le pilier « faits », nos services de consultance comprennent l'évaluation des systèmes de contrôle et de surveillance environnementaux et écologiques ainsi que la suggestion d'améliorations et l'aide à leur mise en place. Conseiller sur les systèmes d'informations environnementaux et les utiliser pour évaluer leur impact sur l'implémentation des politiques est également une tâche importante. Les experts de GFA conseillent sur les options politiques possibles, analysent et discutent avec nos partenaires sur les mesures et les normes politiques. Si nécessaire et souhaité, ils esquissent des lois et des règles de mise en œuvre. Construire la capacité institutionnelle est une tâche intégrale. GFA conseille sur les structures appropriées, les procédures administratives, les effectifs et les capacités humaines, les besoins budgétaires et besoins en équipement. Nos équipes d'experts identifient et facilitent la mise en œuvre des technologies d'information et de communication essentielles. Nous évaluons les besoins prioritaires de formation et fournissons des formations ciblées ainsi qu'une assistance sur le terrain. GFA concentre ses efforts sur l'efficacité de la communication. Pour cela, nous fournissons aux diverses parties prenantes des services de liaison et de coordination, nous développons des réseaux d'informations et concevons des stratégies de communication. En outre, nous assurons une assistance pour la mise en œuvre des mesures correspondantes et, par le biais d'activités et de programmes d'action et de communication, nous développons la sensibilité et l'information publiques.



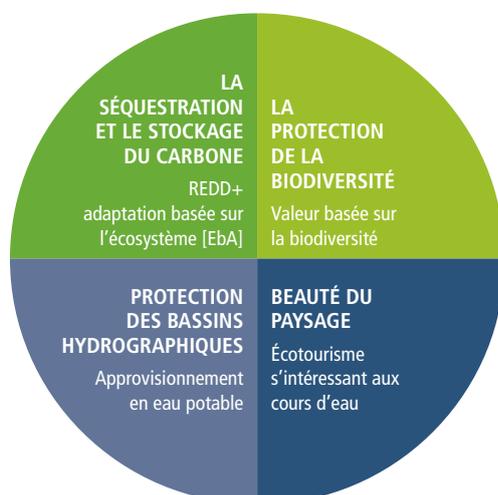
PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES EN VALORISANT LEURS SERVICES

La dégradation des habitats, la perte de la biodiversité et la détérioration des services écosystémiques qui en résulte observées ces 60 dernières années, reflètent notre échec historique à valoriser correctement les avantages que nous tirons de la nature. Le déséquilibre, engendré par la valorisation de certains services écosystémiques, comme l'agriculture, l'élevage et l'exploitation forestière, tandis que d'autres comme la préservation des eaux et la séquestration du carbone, tout aussi essentielles à notre bien-être, n'ont pas d'intérêt financier, ce qui a conduit à des gains financiers à court terme et à la surexploitation de nombreuses ressources naturelles. Cependant, depuis quelques années, nous comprenons mieux et sommes plus en mesure de communiquer les avantages que les services écosystémiques procurent pour le bien-être des êtres humains et d'améliorer la façon dont le public considère ces services. Les Paiements pour les Services Environnementaux (PSE) opposent le problème « d'échec du marché » en matière de services écosystémiques avec le potentiel de réalisation des objectifs des trois conventions de Rio et du développement durable. Ainsi, l'intérêt croissant dans le PSE est porté en partie par l'échec général des approches de « gestion et contrôle », de la conservation intégrée et des projets de développement.

CONCEPT ET SERVICES DE GFA

GFA s'est engagé à innover en matière de développement et d'implémentation de systèmes de PSE. En se basant sur une définition fonctionnelle du PSE en tant que transaction volontaire et conditionnelle entre au moins un vendeur et un acheteur concernant un service environnemental bien défini, GFA fournit des services dans les quatre types PES suivants :



© goofaster | istockphoto

La plupart des projets de PSE développés par GFA ont été conçus pour soutenir les efforts de conservation en Afrique, en Asie et en Amérique latine. En accord avec la nature du principal domaine d'intervention de GFA, nous avons adopté une approche pratique du PSE et travaillons principalement avec les gouvernements des pays membres sur des projets PSA avec une gestion efficace, tout en explorant les mécanismes des secteurs privés et publics d'investissement dans la conservation et le développement durable. La gamme de services de GFA comporte l'implémentation d'études, le conseil conceptuel, stratégique et technique dans les domaines suivants :

- Développer les capacités humaines et institutionnelles à concevoir et à implémenter des systèmes PSE ;
- évaluation économique des services écosystémiques ;
- le développement et l'implémentation de systèmes PSE pilotes dans les quatre types PSE ;
- le développement et l'implémentation de politiques visant l'intégration et l'augmentation de l'importance du PSE dans l'action politique ;
- concevoir et créer des mécanismes financiers durables pour les utilisateurs de biodiversité, d'eau et de carbone (Conservation Trust Funds, REDD+, etc.) ;
- généraliser les systèmes PSE dans la planification de l'aménagement du territoire et dans les outils de gestion ;
- la gestion des forêts aux entreprises communautaires ;
- concevoir et implémenter des campagnes de prise de conscience et des programmes de formation sur le PSE.

GOVERNANCE MARITIME ET CÔTIÈRE



© Bianca Schlegel



© Till Loeper

LES DÉFIS

Les océans couvrent près des trois quarts de la surface terrestre et des milliards d'êtres humains en tirent leur subsistance. Les emplois et les revenus de communautés dans le monde entier en dépendent, surtout dans les pays en développement. Les zones maritimes et côtières en particulier jouent un rôle économique, environnemental, social et culturel important.

Cependant, la résilience des systèmes socio-écologiques côtiers est de plus en plus mise à l'épreuve par les conséquences du changement climatique et de la croissance rapide de la population et de l'économie. Selon le modèle économique dit de l'économie bleue, l'exploitation des mers et des océans résulte de l'équilibre entre la productivité économique, l'utilisation humaine associée ainsi que la protection des différents habitats et espèces. Plus de 90 % des ressources halieutiques sont exploités au-delà du seuil de régénération des stocks. À cela s'ajoute que des millions de tonnes de déchets rejoignent les océans chaque année. Les déchets marins en provenance de la terre et de la mer sont un enjeu mondial ayant de vastes répercussions sur les écosystèmes, l'économie, la santé humaine et les ressources alimentaires.

Ainsi, il est de plus en plus urgent de gérer efficacement et durablement la mer et les côtes. Il s'agit de prendre en compte la multiplicité des aspects comme la conservation et la gestion de la biodiversité marine et côtière, la pêche et l'aquaculture durables, le développement d'un secteur touristique durable, le contrôle de la pollution et la gestion des déchets ainsi que l'atténuation et l'adaptation aux catastrophes potentielles et au changement climatique.

Les espaces et les processus touchant les zones côtières et marines ne se confinent toutefois pas aux limites administratives ou à un secteur. Par conséquent, aborder ces défis et leurs objectifs connexes nécessite une coordination et une coopération transversale, interrégionale et internationale des secteurs et des acteurs.

CONCEPT ET SERVICES DE GFA

GFA adopte une approche globale. L'entreprise prend en considération la nature multidisciplinaire et transversale de la gestion de la mer et des côtes. Outre son groupe de travail interne dédié à cette problématique, l'entreprise bénéficie de ses annexes régionales interdisciplinaires jouissant du soutien et de l'expertise de services et équipes techniques. GFA et ses partenaires proposent une large palette d'expertise et de services, depuis les études de faisabilité jusqu'aux conseils pratiques concernant la mise en œuvre et l'assistance administrative :

- Zones côtières et maritimes protégées
- Adaptation et atténuation du changement climatique
- Aménagement des espaces maritimes
- Gestion intégrée des zones côtières
- Pêche et aquaculture durables
- Réduction des risques de catastrophe et protection des côtes
- Pollution marine et gestion des déchets
- Développement d'un tourisme durable
- Utilisation de l'énergie et des ressources offshore



© travelphotos - stock.adobe.com



© Till Loeper



© vladislav33322 | Fotolia



RESSOURCES NATURELLES & ENVIRONNEMENT

Constanze Schaaff
Directrice du département
E-mail : constanze.schaaff@gfa-group.de

GESTION DES AIRES PROTÉGÉES

Minnattallah Boutros
E-mail : minnattallah.boutros@gfa-group.de

RESTAURATION DES PAYSAGES FORESTIERS

Andreas Graefen
E-mail : andreas.graefen@gfa-group.de

GOVERNANCE ENVIRONNEMENTALE

Luis-Miguel Jiménez
E-mail : luis-miguel.jimenez@gfa-group.de

PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Uwe Gebauer
E-mail : uwe.gebauer@gfa-group.de

GOVERNANCE MARITIME ET CÔTIÈRE

Pino Gonzalez-Riancho
E-mail : pino.gonzalez-riancho@gfa-group.de

Photo de la première page : Pere Rubí | istockphoto



www.gfa-group.de/projects



GFA CONSULTING GROUP GMBH

Eulenkrogstraße 82
22359 Hambourg
Allemagne

Tél. : +49 40 60306-100
E-mail : info@gfa-group.de
www.gfa-group.de